

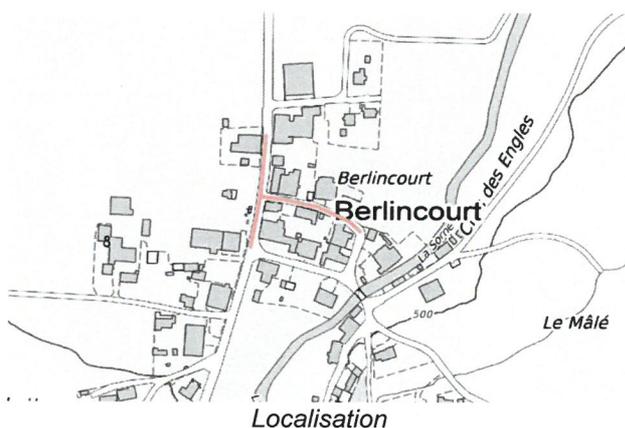
**Message du Conseil communal au Conseil général N° 138 du 25 juin 2019**

**OBJET : Prendre connaissance et statuer sur le crédit de CHF 449'000.- TTC pour la réfection de la rue de l'Ecole à Berlicourt**

**1. Préambule / Objet**

Berlicourt est principalement composé de 2 rues, formant un « carré centre village » avec la route cantonale. La rue devant le restaurant « la Croix-blanche » a été réfectionnée en 2010.

La seconde rue, devant l'ancienne école, nécessite une réfection complète de la chaussée et des réseaux souterrains.



*Vues de la chaussée*

**2. Introduction**

Le 28 mars 2019, la commune de Haute-Sorne a mandaté le bureau sd ingénierie jura SA pour étudier la réfection de la rue de l'Ecole à Berlicourt. Sont concernés : la chaussée, l'eau potable, les eaux usées et l'éclairage public.

La volonté du Conseil communal est de pouvoir réaliser les travaux de réfection de la rue de l'Ecole à Berlicourt en commun avec le projet de conduite d'eau de secours (eau potable) Berlicourt-Glovelier.

### 3. Considérations générales

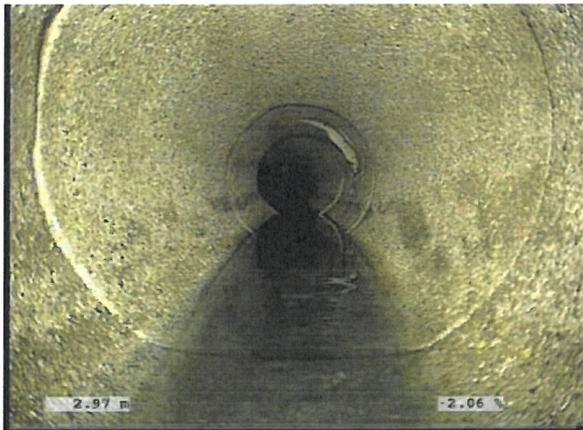
La rue de l'Ecole à Berlincourt est très ancienne, de nombreux déficits d'infrastructures sont observés et nécessitent une réfection.

La chaussée est dans un état constructif fortement vieillissant et présente de nombreuses réfections ponctuelles de l'enrobé. Le coffre en place montre de très forts signes de fatigue. Le revêtement et le coffre existant seront entièrement remplacés. Les pavés et les bordures seront changés de chaque côté de la rue.

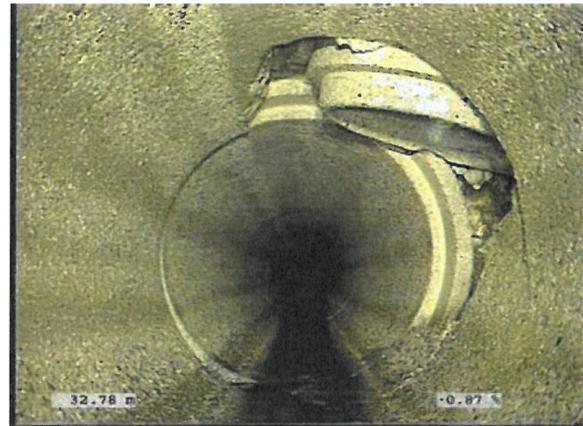
En surface, l'aménagement de la rue ne sera pas modifié dans le cadre du présent projet. L'emprise de la chaussée et les principes de circulation sont maintenus.

Le réseau d'eau potable nécessite un remplacement complet. La conduite existante est trop petite (F80) pour répondre aux normes ECA en matière de défense incendie. Elle est très ancienne (avant 1930) et très fortement entartrée, ce qui réduit sensiblement son débit. L'ensemble du réseau existant à la rue de l'Ecole sera remplacé (conduite principale, conduites privées sur le domaine communal et borne hydrante).

Au sujet des eaux usées (eaux mixtes), les collecteurs de la rue de l'Ecole (chambre 1000 à 1002) sont dans un état constructif détérioré (Z1). De nombreux défauts sont présents : affaissements localisés, eaux stagnantes, tuyaux décalés, infiltrations dans le terrain, embranchements non conformes (mal raccordés, calcifiés, pénétrants et/ou déboités) ou légère corrosion. Ces défauts étaient déjà répertoriés dans le PGEE communal et le remplacement des collecteurs étaient définis dans l'action t47. Les collecteurs (DN300) et les chambres de visite seront remplacés.



1, 00:00:20, 2.97m  
Affaissement, eaux stagnantes, moyennes / \*Etat général\*



9, 00:05:00, 33.45m  
Embranchement éclatement, terrain visible à 1 h. / l'eau s'infiltré dans le terrain

Les mâts et les luminaires de l'éclairage public ont été remplacés dans les années 1990 et correspondent à l'état actuel de la technique. Les luminaires seront remplacés dans le cadre de l'assainissement de notre éclairage public, les candélabres seront maintenus. Le remplacement du réseau d'alimentation électrique est en revanche prévu en raison de son âge et afin de profiter de la synergie du remplacement complet de la chaussée.

#### 4. Procédure

En cas d'acceptation du crédit, la rue de l'Ecole à Berlincourt et la conduite d'eau de secours (eau potable) Berlincourt-Glovelier seront mis en appels d'offres cet été pour une réalisation en 2019 et 2020.

#### 5. Considérations particulières

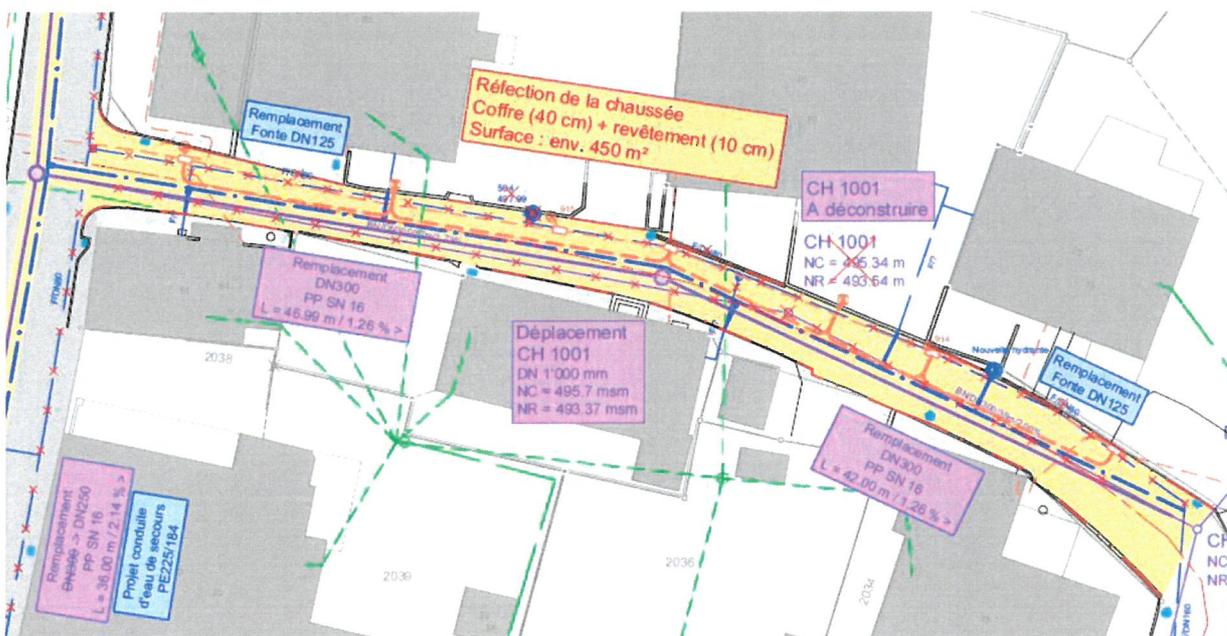
La chaussée est réfectionnée sur environ 450 m<sup>2</sup> (coffre et revêtement), déduits de l'emprise des réseaux souterrains, ce sont environ 290 m<sup>2</sup> qui sont à charge des routes. Le nouveau coffre aura une épaisseur de 40 cm (y.c. planie) et le revêtement 10 cm (2 couches de 7 cm et 3 cm).

La conduite (F80) sera remplacée par une conduite F125 sur env. 90 m. Les raccords privés (sur le domaine public) et la borne hydrante n° 504 seront remplacés.

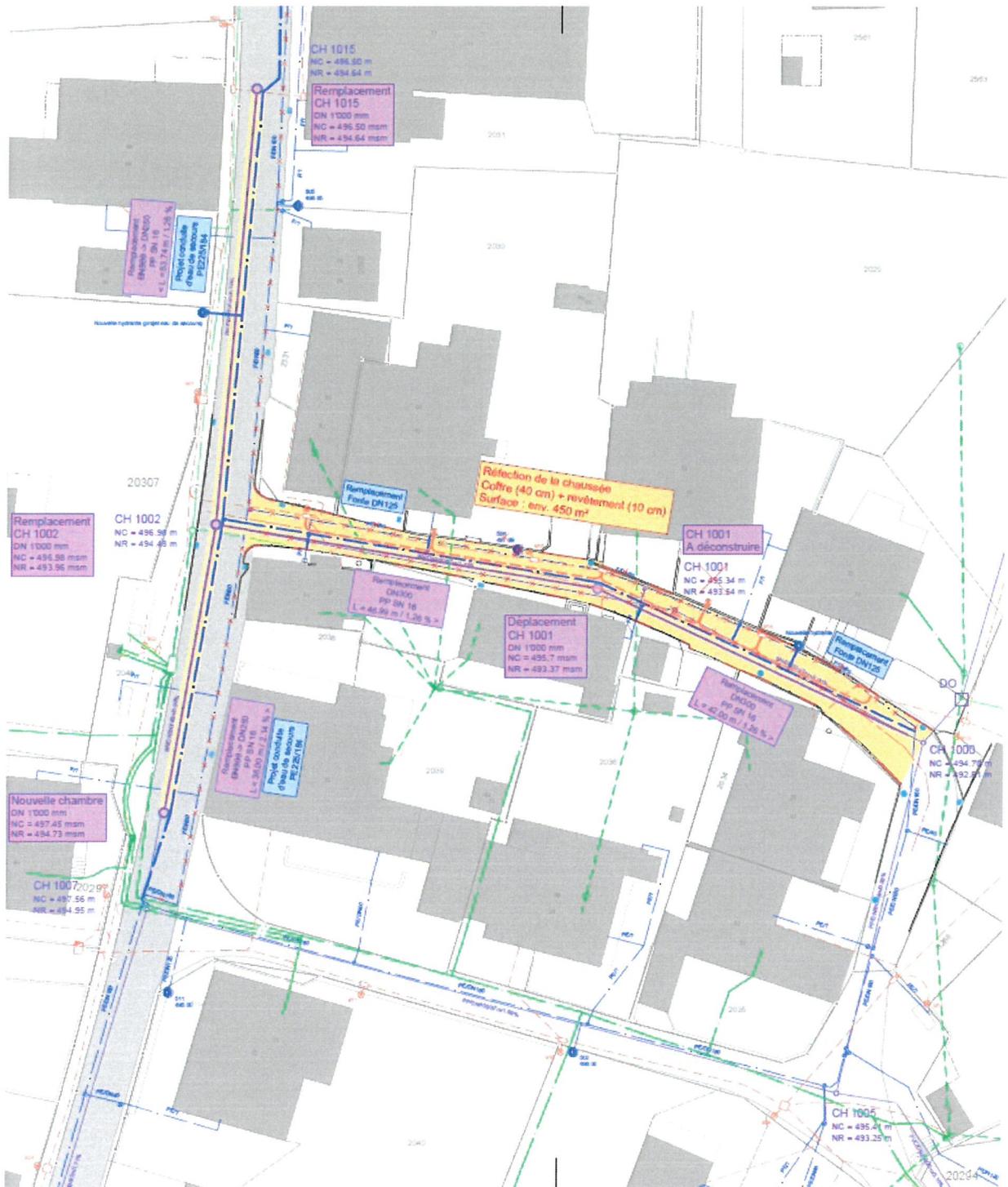
Conformément à l'action PGEE t47 ajustée selon le visionnage du 2 mai 2019, les collecteurs seront remplacés comme suit :

- 4 nouvelles chambres DN1'000 (n° 1001, 1002, 1015 et près de la chambre 1007)
- Environ 90 m de collecteurs DN250, situés sous la route cantonale
- Environ 90 m de collecteurs DN300, situés sous la rue de l'Ecole

Conformément à l'action PGEE t11, le déversoir d'orage tDO6 sera mieux réglé afin d'améliorer le fonctionnement du réseau.



Vue des aménagements communaux à réfectionner sur la rue de l'Ecole



Extrait de la situation générale, y compris les infrastructures communales dans la route cantonale

## 6. Délai de réalisation

Le projet de conduite d'eau de secours Berlincourt-Glovelier étant prêt pour la mise en soumission, les travaux regrouperont ces deux projets.

Sous réserve de l'obtention du crédit de construction, les travaux pourraient se réaliser à partir de fin 2019 et se poursuivre en 2020.

## 7. Coût des travaux et/ou études

Les coûts des travaux sont basés sur une estimation du bureau d'ingénieur. Les coûts ont été estimés à environ 449'000 francs (précision :  $\pm 10\%$ ). Le crédit communal peut être voté sur cette base.

<u>Devis estimatif :</u>		<u>Répartition des dépenses :</u>	
Génie civil	358'000 .-	Chaussée	128'000 .-
Sanitaire	19'000 .-	Eclairage	25'000 .-
Eclairage	5'000 .-	Eau potable	43'000 .-
Autres coûts, réserve	67'000 .-	Eaux usées	253'000 .-
<b>Somme</b>	<b>449'000 .-</b>	<b>Somme</b>	<b>449'000 .-</b>

## 8. Considérations financières

Investissement	CHF	449'000.-
----------------	-----	-----------

<b>Le demande de crédit porte sur un montant de</b>	<b>CHF</b>	<b>449'000.-</b>
---	------------	------------------

Donner compétence au Conseil communal pour gérer la réalisation et le financement du projet.

## 9. Financement

Pour la réfection des conduites d'eau potable, une demande de subvention sera adressée à l'ECA Jura. Le montant attendu est d'environ Fr. 5'800.-

Coût de la réalisation des équipements d'évacuation des eaux	CHF	253'000.-
Coût de la réalisation chaussée	CHF	128'000.-
Coût de la réalisation de l'éclairage public	CHF	25'000.-
Coût de la réalisation des équipements d'eau potable	CHF	43'000.-
Subvention de l'ECA (estimation)	CHF	- 5'800.-
Solde à financer	CHF	443'200.-
<b>Recours à l'emprunt</b>	<b>CHF</b>	<b>443'200.-</b>

**Dépréciation annuelle (amort. comptable) - linéaire sur la valeur à neuf :**

Collecteur EU , Chambres et dépotoirs au taux de 1.25% de CHF 253'000.-	CHF	3'170.-	
Conduite d'eau potable, vannes, etc., au taux de 1,25 % de CHF 43'000.-	CHF	540.-	
Chaussée et autres aménagements, au taux de 2.50 % de CHF 153'000.-	CHF	3'830.-	

**Charge financière annuelle :**Service des eaux usées

Part de l'amortissement	CHF	3'170.-	
Charge d'intérêts 2,00% sur CHF 253'000.-	CHF	5'060.-	CHF 8'230.-

Service eau de consommation

Part de l'amortissement	CHF	540.-	
Charge d'intérêts 2,00% sur CHF 43'000.-	CHF	860.-	CHF 1'400.-

Fonctionnement général

Part de l'amortissement	CHF	3'830.-	
Charge d'intérêts 2.00 % sur (CHF 153'000.-)	CHF	3'060.-	CHF 6'890.-

**Charge financière annuelle totale **CHF 16'520.-****

Le montant de la subvention n'étant pas pris en considération, la charge financière ci-dessus correspond à la charge financière maximale prévisible.

**10. Préavis des autorités**

Le Conseil communal préavise favorablement ce projet et recommande d'accepter le crédit qui lui est soumis.

Haute-Sorne, le 27.05.2019

Au nom du Conseil communal	
Le président	Le Chancelier
Jean-Bernard Vallat	Raphaël Messerli